



# POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DES DONATEURS

Exeko s'engage à protéger la vie privée et les renseignements personnels de ses donateurs.

Conformément à la législation canadienne, nous respectons la **Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques** (LPRPDE). Cette loi a pour objectif la protection des informations personnelles contre toute utilisation ou divulgation inappropriée<sup>1</sup>.

## 1. QU'EST-CE QU'UN RENSEGNEMENT PERSONNEL?

Un **renseignement personnel** désigne toute information servant à distinguer et identifier une personne ou à entrer en relation avec elle. Ces informations peuvent correspondre à un nom, une adresse postale ou électronique, un numéro de téléphone, les coordonnées d'une carte de crédit, une opinion, une croyance ou encore des faits qui sont associés à l'intéressé.

Remarque : selon la loi canadienne, les coordonnées professionnelles et les renseignements publics accessibles dans l'annuaire ne sont pas considérés comme étant des renseignements personnels.

## 2. DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

**Les renseignements personnels des donateurs sont recueillis par Exeko dans l'unique but de traiter le don et délivrer un reçu fiscal.** Toutes les informations nous sont transmises de plein gré par les donateurs au moment de la réalisation du don.

En aucun cas, nous n'utilisons les informations des donateurs pour un autre usage que le don à l'intérieur de notre organisation. De même, nous ne communiquons pas les informations à des tiers, ni vendons ni échangeons ni louons ces informations.

---

<sup>1</sup> Pour plus de détails, consultez le site du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : <http://www.privcom.gc.ca>.

Exeko met tout en œuvre pour protéger les informations personnelles des donateurs contre la perte et le vol. Nous déclinons toute responsabilité si un tel événement devait avoir lieu.

De plus, notre politique octroie des droits spécifiques aux donateurs :

- **Anonymat** : les donateurs peuvent demander à conserver l'anonymat (auquel cas, nous ne diffuserons pas le nom dans les supports de communication prévus pour remercier publiquement les donateurs).
- **Rétraction** : les donateurs peuvent retirer leur consentement à tout moment dans un délai de 30 jours.
- **Transparence** : les donateurs peuvent demander l'accès à leur dossier en tout temps.

Cette politique de confidentialité s'applique à toutes les formes de dons à Exeko : carte de crédit, chèque, mandat postal, espèces, SMS, ainsi que les dons en actions mobilières et immobilières.

### 3. CONSENTEMENT DES DONATEURS

En réalisant un don à Exeko, tout donateur affirme son consentement à l'égard de la politique de confidentialité des renseignements personnels des donateurs.

*Version adoptée par les membres du Conseil d'administration le 21 septembre 2015, à Montréal.*